



## COMMUNIQUÉ

### FERMETURE DU CENTRE D'ART DE LA MAISON MATHIEU

**Les habitants du Cailar ont toujours été informés directement (dans leur boîte aux lettres) des expositions et manifestations du centre d'art de la maison Mathieu. Voici un communiqué relatif aux raisons de sa fermeture.**

La manifestation «décembre en photo» du Cercle d'Art Contemporain du Cailar s'est achevée dimanche 4 janvier.<sup>1</sup> Les expositions *Camargue* de Josef Koudelka et *Transhumances* de Lionel Roux ont été visitées par plus de 1000 visiteurs du 7 décembre au 4 janvier, compte non tenu de l'ensemble des classes de l'école primaire du village reçues gracieusement pour une visite commentée par l'un des artistes. Ces deux expositions étaient les dernières présentées par le Cercle d'Art Contemporain du Cailar à la Maison Mathieu, lieu qu'il quitte en ce moment.

Nous sommes obligés d'arrêter l'activité du centre d'art pour deux raisons : une raison d'équilibre économique et une raison de manque de confiance.

#### Équilibre économique.

Le fonctionnement de la Maison Mathieu n'est pas celui d'une association qui organise quelques manifestations mais celui d'un centre d'art de référence qui offre un programme d'expositions de haut niveau, ce qui implique une convention pluriannuelle. Le Conseil Général par sa position induit l'incapacité des partenaires institutionnels à signer la convention et aujourd'hui le montant global annuel possible de l'ensemble des partenaires serait de 65 000 €. Ce montant est insuffisant si l'on souhaite conserver ce niveau de programmation et proposer un pôle culturel sur le territoire. Il est inférieur à la moitié des besoins du Cercle d'Art dont le coût global de fonctionnement annuel est de 135 000 €, ce qui correspond environ à 40 % du budget de lieux équivalents<sup>3</sup>.

L'autofinancement a toujours été très important au Cercle d'Art, mais envisager d'autofinancer plus de 50 % des besoins est un challenge que par expérience nous savons impossible, d'autant que le financement institutionnel, non conventionné, est incertain.

#### Manque de confiance.

Malgré le soutien fort, constant et chaleureux de notre conseiller général, Mr Patrick Bonton, nous devons tenir compte aujourd'hui, au delà des multiples épisodes liés aux positions du Conseil Général, des revirements de positions du Pays Vidourle-Camargue dont le président est également vice-président du Conseil Général du Gard.

Le Cercle d'Art Contemporain du Cailar, présenté au printemps 2008 comme «élément structurant» par le Pays Vidourle-Camargue avec un budget de fonctionnement annuel prévu de 140 000€, est rejeté à l'automne par le président de cet organisme, pourtant à la recherche de projets (même par voie publicitaire) pour le programme européen Leader<sup>4</sup> sur la base de l'élément identitaire appelé «terre taurine». Faut-il rappeler la somme de créations induites et présentées par le Cercle d'Art sur ce thème<sup>5</sup>?

L'aventure du Cercle d'Art Contemporain du Cailar a démarré en 1988, à l'initiative de Jean-Marie Bénézet, son fondateur et programmeur. Le Cercle d'Art réalisait chaque année à la maison du Peuple du Cailar une exposition collective d'art contemporain mêlant artistes d'expression, de notoriété différentes et relative à l'identité culturelle de ce village, le taureau Camargue. Pendant cette période, le Cercle d'Art a été sollicité pour réaliser des expositions à Montpellier, Paris, Mexico, notamment.

En 1998, à l'occasion de l'exposition rétrospective des dix premières années présentée dans quatre lieux du village, le Cercle d'Art a investi la maison Mathieu ouverte depuis comme un centre d'art. Avec et depuis ce centre d'art, le Cercle d'Art collaborera rapidement avec des institutions publiques et privées, des fondations, des musées (liste en annexe) et sera invité à présenter des artistes aux Rencontres Internationales de la photographie d'Arles.

Dans les années 1990, le Cercle d'Art a également apporté au village, dans le cadre d'un programme de la Fondation de France et sur un projet de l'association des commerçants, la création par l'artiste François Boisrond de la signalétique des lieux publics, commerces et artisanats du Cailar. Cette signalétique créée par un artiste contemporain est aujourd'hui encore une exception nationale<sup>6</sup>.

De 1991 à 1996, les expositions d'été du Cercle d'Art ont été réalisées sans deniers publics. La prise de risque était réelle mais envisageable et l'événement limité dans le temps.

**Un centre d'art** comme celui de la Maison Mathieu, ouvert à l'année en milieu rural, **nécessite** des moyens, donc **une volonté politique**, un engagement. Si cette volonté est venue dès l'installation du Cercle d'Art à la maison Mathieu, de la part de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et de la Région Languedoc-Roussillon, cela n'a pas été le cas des collectivités concernées au premier rang, la municipalité, la communauté de communes et le Conseil Général du Gard<sup>7</sup>.

Promise depuis 2003 par le Conseil Général du Gard, la nécessaire convention au fonctionnement du Cercle d'Art est toujours reportée par cette collectivité qui a multiplié les arguments empêchants et le **centre d'art de la maison Mathieu est fermé depuis le 31 août 2006.**

2007 devait être une année de transition avec la signature de la convention et nous avons programmé quatre expositions d'août à décembre. Fin 2007 rien n'était signé et le Conseil Général a renvoyé sa décision après les élections municipales et cantonales 2008. Après ces élections, nous devions signer la convention selon un projet artistique réalisé en relation avec le service culture de la Région Languedoc-Roussillon.

En septembre 2008, lors d'une réunion perçue par tous comme celle qui précéderait la signature de la convention, les engagements envisagés et annoncés en juin, qui permettaient enfin un fonctionnement serein du Cercle d'Art ont été tenus par tous les partenaires, communauté de communes, Région, Etat, sauf, et à la surprise de l'ensemble des partenaires, par le Conseil Général qui est revenu sur les engagements proposés en juin et a confirmé son désengagement quelques semaines plus tard<sup>7</sup>.

Nous avons depuis proposé aux partenaires publics, compte tenu des moyens envisagés (65K€), de les employer à la programmation sur plusieurs lieux du village (comme nous l'avons fait en 1998) de deux festivals par an d'une période de trois semaines chacun : un au mois d'août avec plusieurs expositions d'art contemporain, dont celle relative au taureau Camargue, et l'autre en décembre «décembre en photo», consacré à la photographie.

Nous n'avons à ce jour reçu aucune réponse de la municipalité, de la communauté de communes, du Conseil Général du Gard, nous avons seulement appris que le Pays Vidourle-Camargue envisageait dans ses projets pour 2009, et «comme le Cercle d'Art Contemporain du Cailar s'arrête», un projet de création d'un centre d'art contemporain en Petite Camargue.

Nous osons penser que les moyens engagés pour ce projet de centre d'art seront différents de ceux envisagés pour le centre d'art existant du Cercle d'Art et nous regrettons que cette aventure artistique ait suscité plus de jalousies que de synergies.

Que nous puissions ou pas organiser nos deux festivals annuels, le Cercle d'Art continuera, au gré des envies et des possibilités et grâce aux artistes, de proposer par ici des expositions et spectacles occasionnellement et certainement de façon plus installée sous des cieux plus cléments.

Nous restons à disposition pour un débat public avec les élus concernés.

Notes et éléments complémentaires :

1. Nous avons envisagé trois possibilités pour clore le Centre d'art de la maison Mathieu : soit ne rien faire et annoncer la fermeture et ses raisons, soit présenter une sélection d'oeuvres récentes «d'artistes maison», des plus illustres à ceux de dimension régionale, soit proposer la deuxième édition de la manifestation «décembre photo» avec un artiste de dimension internationale, Josef Koudelka et un artiste de la région pour sa toute première exposition, Lionel Roux. Nous avons choisi la troisième option, car avec et au-delà de la différence de notoriété de ces artistes, les thèmes choisis (Camargue, Transhumances, Prague 68) correspondent au projet initial du Cercle d'Art : la création qui se penche sur ce territoire et un regard sur d'autres ailleurs. Nous avons préféré terminer par l'intention, le projet, le concept du Cercle d'Art, plutôt que par une fermeture sèche ou par une exposition de type bilan affectif, même si celle-ci aurait été forte et superbe.

2. Le montage financier envisagé en juin s'établissait ainsi : DRAC 10 K€ (pouvant aller jusqu'à 15), Communauté de communes 15 K€, la Région et le Département 40 K€ chacun, soit un montant de 105 K€, ce qui permettait d'engager un fonctionnement avec une part d'autofinancement envisageable.

La position de la Région est ferme et stable. Considérant qu'elle n'est pas concernée au premier rang, elle souhaitait (voire souhaite) une participation plus forte de la communauté de commune et s'est engagée depuis le début à participer à parité avec le Conseil Général du Gard, mais pas au-delà. En septembre, la Région a confirmé sa participation à hauteur de 40, voire de 50 K€. Le Conseil Général a infirmé sa précédente proposition de 40 K€ et proposé une contribution allant de 0 à 20 K€, pour s'arrêter à 20 restant à confirmer en février ou mars 2009. Cette position a induit une participation équivalente de la Région ramenant l'ensemble à 65 K€ et aussi et surtout l'impossibilité de passer une convention car le montant minimum pour contracter une convention est, pour le Département comme pour la Région et comme indiqué avec prévenance par l'agent du Conseil Général, de 23 K€.

3. Ce faible niveau de fonctionnement est du à une gestion drastique : très peu de personnel, du bénévolat, la coproduction d'expositions et un maximum de travail réalisé en interne afin d'éviter autant que faire se peut les services extérieurs pour la production des expositions et des oeuvres, puisqu'il s'agit essentiellement au Cercle d'Art de susciter, puis de présenter des créations.

3bis. Les spectacles vivants, tous inédits, présentés par le Cercle d'Art Contemporain du Cailar, ont toujours été autofinancés par les entrées, la buvette et les repas dans le jardin : Pascal Comelade, Edouard Baer, François Bégaudeau (*entre les murs*), Stéfane Mellino (*Négresses vertes*), Gilles Gaston-Dreyfus, Raphaël Lemonnier, Général Alacazar, Chris Gonzales, Mathis, etc...

4. Nous pensons que tous les éléments, l'histoire et les projets du Cercle d'Art Contemporain du Cailar, y compris celui de la présentation historique et technique de la course camarguaise<sup>5</sup>, ont été présentés pour le dossier européen Leader du Pays Vidourle-Camargue.

3 ter. Le projet initial de centre d'art du Cercle d'Art Contemporain du Cailar comportait trois volets : une présentation d'oeuvres contemporaines liées au taureau Camargue émanant des expositions de l'été, une programmation d'expositions temporaires d'art contemporain sans lien avec le territoire ou la région, ce qui s'est fait, et une présentation historique et technique de la course camarguaise. Cet outil n'existe pas et le village du Cailar, berceau du jeu taurin camarguais est pour des raisons historique, géographique et symbolique le plus légitime pour proposer ce nécessaire outil de connaissance. Le projet du Cercle d'Art est d'allier patrimoine et création dans un même lieu et ainsi mêler les publics et par la création donner à ce jeu taurin, au delà de son histoire et de ses techniques, la dimension contemporaine qui est la sienne.

5. Cent dix plasticiens ont créé sur ce thème (liste en annexe) sans oublier la création musicale. Le CD Arènes de création musicale pour la course camarguaise (Goran Bregovic, Les Négresses Vertes, Pascal Comelade, Chris Gonzales, Dupain) a été diffusé dans toute l'Europe, en Asie également.

6. En 1996, lors de l'inauguration, l'impact médiatique de la signalétique a été très important pour le village. Installée sur des lieux publics, elle ne fait aujourd'hui l'objet d'aucun entretien particulier.

7. La subvention de la municipalité puis de la communauté de communes n'a jamais couvert, à l'exception de 2008, le seul loyer, pourtant faible, de la maison Mathieu. La subvention du Conseil Général du Gard, était jusqu'en 2003 encore plus faible et affectée à l'exposition d'été à la maison du Peuple, même lorsque celle-ci s'était déplacée à la maison Mathieu. Certes en 2003, le Conseil Général, mis en cause par la presse, a réagi et augmenté sa contribution, mais au coup par coup, en fin d'année ou en début d'année suivante, n'envisageant jamais de conforter, de pérenniser ce projet déjà installé et qui se développait (5 000 visiteurs par an).

**Que vous soyez ravis, indifférents, peiné ou consternés par cette fermeture, nous devons vous informer. Nombreux sont ceux qui nous ont apporté leur soutien tout au long de cette aventure, artistes, publics, partenaires, nous profitons de ce feuillet pour les remercier, pour vous remercier.**